

Rapport trimestriel

Période terminée

le 31 juillet 2005



Air Consultants Europe
Air Transat
Auratours Vacances
Bennett Voyages
Brok'Air
Cameleon
Club Voyages
exitnow.ca
Handlex
Jonview Canada
Kilomètre Voyages
Look Voyages
Nolitours
Rêvatours
Tourgreece
Trafic Tours
Transat Holidays USA
TravelPlus
tripcentral.ca
Vacances Transat
Vacances Transat (France)
Voyages en Liberté





Transat A.T. inc. est une société intégrée qui se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en France. Transat est également active dans le transport aérien et les services à valeur ajoutée offerts à destination. Enfin, Transat s'est assurée d'une présence dynamique dans la distribution par l'entremise de réseaux d'agences de voyages.

Transat est avant tout une équipe qui privilégie la rigueur et l'efficacité afin d'offrir à une très vaste clientèle des voyages vacances de qualité, à des prix accessibles. Déjà considérée comme un chef de file au Canada, Transat entend conserver sa notoriété dans l'industrie du voyage vacances en Amérique du Nord et en Europe, en continuant de faire du client sa priorité.

«Comme nous nous y attendions, les voyageurs étaient au rendez-vous au cours du troisième trimestre. Les pressions sur les prix de vente, surtout en Ontario et au Royaume-Uni où l'offre demeure excédentaire, combinées à la forte hausse du prix du carburant, ont compressé nos marges. En France, Look Voyages demeure sur la bonne voie, ses résultats continuent de répondre à nos attentes. Pour un deuxième trimestre consécutif, nos activités françaises ont généré des marges positives.»

Jean-Marc Eustache,
Président et chef de la direction

Voyagistes expéditifs

Auratours Vacances
Kilomètre Voyages
Nolitours
Rêvatours
Vacances Transat
Air Consultants Europe
Bennett Voyages
Brok'Air
Look Voyages
Vacances Transat (France)

Agences de voyages et distribution

Club Voyages
exinow.ca
TravelPlus
tripcentral.ca
Voyages en Liberté
Club Voyages (France)

Transport aérien

Air Transat
Handlex

Voyagistes réceptifs et services à destination

Cameleon
Jonview Canada
Trafic Tours
Transat Holidays USA
Tourgreece

Amérique du Nord ■
Europe ■

Siège social

Transat A.T. inc.
Place du Parc
300, rue Léo-Pariseau, bureau 600
Montréal (Québec) H2X 4C2
Téléphone : 514.987.1660
Télécopieur : 514.987.8035
www.transat.com
info@transat.com

Agent des transferts et agent comptable des registres
Compagnie Trust CIBC Mellon

Cote officielle

Les actions ordinaires et les débetures cotées de la société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous les symboles TRZ.B et TRZ.RVA.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation, la performance et la situation financière de Transat A.T. inc. pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2005, par rapport au trimestre et à la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2004. Il devrait être lu de concert avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés du troisième trimestre des exercices 2005 et 2004, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2004, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du troisième trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2004 et le rapport de gestion du second trimestre. Les risques et incertitudes énoncés dans notre rapport annuel de 2004 sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. On peut obtenir davantage d'informations à notre sujet, y compris notre Notice annuelle pour l'exercice complété le 31 octobre 2004, par l'entremise de notre site Internet (www.transat.com) ou sur SEDAR (www.sedar.com).

Nos états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Dans ce rapport de gestion, nous présenterons parfois des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les PCGR, et il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Elles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas remplacer d'autres mesures de rendement préparées en vertu des PCGR. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Sauf indication contraire, les expressions « Transat », « nous », « notre » ou la « société » désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

Ce rapport de gestion contient également certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. En soi, ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables, mais nous avisons le lecteur que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, pourraient se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes propres à nos activités. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 7 septembre 2005. La société n'a pas l'intention et estime qu'elle n'a pas l'obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, y compris sur la base d'informations nouvelles, d'événements futurs ou autres, sauf lorsque requis par la loi.

Faits saillants financiers – trimestres et périodes de neuf mois terminés le 31 juillet

(en milliers de dollars)

	2005 \$	Trois mois			2005 \$	Neuf mois		
		2004 \$	Écart \$	Écart %		2004 \$	Écart \$	Écart %
États consolidés des résultats								
Revenus	552 897	499 118	53 779	10,8	1 870 581	1 732 542	138 039	8,0
Marge ¹	17 214	28 120	(10 906)	(38,8)	97 251	124 406	(27 155)	(21,8)
Bénéfice net	794	12 772	(11 978)	(93,8)	37 394	60 982	(23 588)	(38,7)
BPA – De base	0,02	0,36	(0,34)	(94,4)	0,97	1,77	(0,80)	(45,2)
BPA – Dilué	0,02	0,31	(0,29)	(93,5)	0,90	1,49	(0,59)	(39,6)

États consolidés des flux de trésorerie

Activités d'exploitation	49 834	66 023	(16 189)	(24,5)	81 596	195 690	(114 094)	(58,3)
	Au 31 juillet 2005	Au 31 octobre 2004						

Bilans consolidés

Espèces et quasi-espèces	366 316	310 875	55 441	17,8
Espèces en fiducie ou autrement réservées	131 928	157 678	(25 750)	(16,3)
	498 244	468 553	29 691	6,3
Actif total	1 018 343	838 389	179 954	21,5
Dette (à court terme et à long terme)	110 480	33 214	77 266	232,6
Dette totale ¹	504 587	536 746	(32 159)	(6,0)
Dette nette ¹	138 271	225 871	(87 600)	(38,8)

¹ MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les expressions «marge», «dette totale» et «dette nette» n'ont pas de sens prescrit par les PCGR du Canada et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Ces expressions sont présentées de manière uniforme d'un exercice à l'autre, car la direction les utilise pour mesurer le rendement financier de la société.

La marge est utilisée par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente. La marge correspond aux revenus moins les dépenses d'exploitation présentés dans les états consolidés des résultats non vérifiés.

La dette totale est utilisée par la direction pour déterminer les besoins de liquidités futurs de la société. Elle est la combinaison de la dette au bilan (dette à long terme, obligations en vertu de contrats de location-acquisition et débetures) et des ententes hors bilan présentées à la page 10.

La dette nette est utilisée par la direction pour évaluer sa situation de trésorerie. Elle correspond à la dette totale (décrite plus haut), de laquelle on soustrait les espèces et les quasi-espèces non détenues en fiducie ou autrement réservées, tel qu'il est indiqué à la note 3 afférente aux états financiers consolidés non vérifiés.

APERÇU

Transat compte parmi les plus grands voyagistes entièrement intégrés de calibre international en Amérique du Nord. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et dans deux secteurs géographiques, plus précisément le Canada et l'Europe.

Le principal domaine d'activité de Transat est celui des forfaits voyages vacances, de même qu'une combinaison de vols réguliers et de vols nolisés. Nous agissons à la fois comme voyageur expéditif et voyageur réceptif en regroupant des produits et services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France et ailleurs, principalement par l'intermédiaire d'agences de voyages, dont certaines nous appartiennent. Nous exploitons la société aérienne qui est le chef de file des vols nolisés au Canada.

Le marché du tourisme international ne cesse de croître, et la vision de Transat est de maximiser la valeur pour les actionnaires en jouant un rôle majeur dans l'industrie du voyage vacances en Amérique du Nord et en Europe. Nous sommes un leader sur le marché canadien, où nous exerçons nos activités comme voyageur expéditif et voyageur réceptif, en plus d'être la plus importante société de vols nolisés du pays. Nous sommes solidement implantés en France comme voyageur expéditif intégré verticalement. Nous avons bien ancré nos marques et nous offrons une vaste gamme de destinations internationales au Canada et en France. Au fil du temps, nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyageur intégré, spécialisé dans les voyages vacances, notamment aux États-Unis et dans d'autres pays d'Europe.

Notre stratégie est concentrée sur trois axes : l'intégration verticale, le forfait vacances comme principal produit et l'expansion géographique. Notre stratégie de croissance repose sur l'intégration verticale des principales composantes des voyages vacances. Nous cibons le marché du tourisme international, et notre stratégie de croissance à long terme se concentre sur nos activités principales : les voyages vacances et leurs produits connexes. Nous comptons nous étendre vers des marchés nouveaux et existants au riche potentiel de rentabilité et continuer d'exploiter notre intégration verticale dans ces marchés.

Voici nos objectifs pour l'exercice 2005 :

- Poursuivre l'exécution du plan de développement dans le contexte de la stratégie globale de Transat.
- Favoriser une culture d'entreprise qui appuiera le modèle d'entreprise à long terme.
- Poursuivre l'intégration de la technologie Internet au modèle de l'entreprise.
- Continuer à miser sur les voyagistes canadiens.
- Ramener Look Voyages à la rentabilité en 2006.

Les principaux inducteurs de performance suivants sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés :

- Part de marché
- Croissance des revenus
- Marge

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières. Nos ressources financières comprennent nos espèces et quasi-espèces non détenues en fiducie ou autrement réservées. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos relations avec nos fournisseurs et nos employés.

Nos activités, nos stratégies et nos objectifs, de même que les inducteurs de performance et les ressources requises pour exécuter les stratégies et atteindre les objectifs sont décrits en détails dans notre rapport annuel de 2004.

ACQUISITIONS ET DISPOSITION

Le 1^{er} novembre 2004, Transat a acquis 70 % des activités d'Air Consultants Europe («ACE») au coût de 1,1 million d'euros. Cette société néerlandaise, établie à La Haye, est le seul représentant commercial d'Air Transat en Allemagne et aux Pays-Bas (depuis 1991) ainsi qu'en Belgique et au Luxembourg.

Le 1^{er} mai 2005, Transat a acquis une participation de 50,1 % dans Travel Superstores Inc., de Hamilton (Ontario), pour une contrepartie au comptant de 4,5 millions de dollars. Travel Superstores exploite 10 agences de voyages et un site Internet de voyages sous la marque tripcentral.ca.

Le 26 juin 2005, Transat a acquis la totalité des actions en circulation de Bennett Voyages pour une contrepartie au comptant de 1,8 million d'euros. Bennett Voyages est un voyageur expéditif français spécialisé dans les séjours et circuits dans les pays scandinaves ainsi qu'en Grande-Bretagne et en Irlande.

Ces opérations ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les résultats d'exploitation des sociétés acquises sont inclus dans les résultats de la société depuis leurs dates d'acquisition respectives.

Le 6 juin 2005, Transat a annoncé qu'elle avait conclu une entente devant mener à la vente de sa participation de 44,27 % dans Star Airlines (« Star »), au prix de 4,5 millions d'euros, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires françaises. La clôture de cette transaction est prévue avant la fin de l'exercice et entraînera un gain sur disposition.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

Trimestre terminé le 31 juillet 2005 comparé au trimestre terminé le 31 juillet 2004 et période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005 comparé à la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2004

Revenus

Pour les périodes terminées le 31 juillet	Trois mois (en milliers de dollars)				Neuf mois (en milliers de dollars)			
	2005	2004	Écart	Écart	2005	2004	Écart	Écart
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Revenus	552 897	499 118	53 779	10,8	1 870 581	1 732 542	138 039	8,0

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages et de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à l'exercice 2004, nos revenus ont augmenté en 2005 de 53,8 millions de dollars pour le trimestre et de 138,0 millions de dollars pour la période de neuf mois.

Ces augmentations sont attribuables à un accroissement de l'activité commerciale et aux acquisitions faites depuis 2004, dont l'effet a cependant été annulé en partie par des pressions sur les prix en Ontario et une baisse des ventes de vol sec chez Look Voyages. En somme, nous avons enregistré une augmentation du nombre de voyageurs (les voyageurs comptabilisent les voyageurs en aller-retour) de 8,7 % pendant le trimestre, et de 11,0 % pendant les neuf premiers mois, par rapport à l'exercice précédent.

Dépenses d'exploitation

Pour les périodes terminées le 31 juillet	Trois mois (en milliers de dollars)				Neuf mois (en milliers de dollars)			
	2005	2004	Écart	Écart	2005	2004	Écart	Écart
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Coûts directs	261 606	239 763	21 843	9,1	960 368	881 091	79 277	9,0
Salaires et avantages sociaux	61 980	55 946	6 034	10,8	179 089	167 355	11 734	7,0
Commissions	36 526	35 344	1 182	3,3	160 512	150 334	10 178	6,8
Carburant d'aéronefs	58 020	34 465	23 555	68,3	137 790	89 079	48 711	54,7
Entretien d'aéronefs	23 922	24 405	(483)	(2,0)	71 064	72 152	(1 088)	(1,5)
Frais d'aéroports et de navigation	19 287	17 342	1 945	11,2	47 786	42 621	5 165	12,1
Loyer d'aéronefs	13 582	15 472	(1 890)	(12,2)	40 251	43 991	(3 740)	(8,5)
Autres	60 760	48 261	12 499	25,9	176 470	161 513	14 957	9,3
Total	535 683	470 998	64 685	13,7	1 773 330	1 608 136	165 194	10,3

Nos dépenses d'exploitation englobent principalement les coûts directs, les salaires et avantages sociaux, les commissions, le carburant d'aéronefs, l'entretien d'aéronefs, les frais d'aéroports et de navigation et les loyers d'aéronefs.

Nos dépenses d'exploitation totales ont augmenté de 64,7 millions de dollars pour le trimestre et de 165,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois en 2005, par rapport à 2004.

Les coûts directs ont augmenté de 9,1 % pour le trimestre et de 9,0 % pour les neuf premiers mois, par rapport à 2004. En proportion des revenus, les coûts directs ont légèrement diminué pour le trimestre alors que pour les neuf premiers mois ils ont légèrement augmenté. L'augmentation en dollars est principalement attribuable à l'intensification de l'activité commerciale et à des augmentations du prix des chambres d'hôtels.

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 10,8 % pour le trimestre et de 7,0 % pour les neuf premiers mois, principalement dû aux acquisitions effectuées depuis le troisième trimestre 2004 et à l'intensification de l'activité commerciale.

Les augmentations des commissions, de 3,3 % pour le trimestre et de 6,8 % pour les neuf premiers mois, sont principalement attribuables à la hausse de l'activité commerciale.

Les importantes augmentations qu'on note au chapitre du carburant rendent principalement compte de la hausse des prix de celui-ci. Cette hausse des prix est principalement responsable des augmentations de 23,6 millions de dollars pour le trimestre et de 48,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2004.

Les augmentations des frais d'aéroports et de navigation, aussi bien pour le trimestre que pour les neuf premiers mois, sont principalement attribuables à l'augmentation des frais d'atterrissage imposée par les aéroports.

La diminution des loyers d'aéronefs est attribuable à l'adoption de la note d'orientation comptable 15 (NOC-15) «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables» de l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA»). Celle-ci est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2004. Son effet à la baisse sur les loyers a été annulé en partie par la location d'appareils supplémentaires au cours de l'exercice 2004. En vertu de la NOC-15, nous devons maintenant consolider certaines opérations de financement d'aéronefs qui ont été traitées à titre de contrats de location-exploitation en 2004. (Voir *Comptabilité*.)

Les fortes hausses dans les autres frais découlent principalement du montant de 4,6 millions de dollars américains (6,2 millions de dollars ou 3,9 millions de dollars après impôts) versé à la société en août 2004 dans le cadre du règlement d'un litige avec le gouvernement des États-Unis, et alors comptabilisé comme une réduction des autres frais. La société était partie à ce litige du fait de son appartenance à l'Association du transport aérien du Canada. Ce litige avait trait aux droits payés en vertu de lois américaines qui ont été subséquemment reconnues comme nulles par les tribunaux américains. Compte non tenu de ce montant, les autres frais ont augmenté de 11,6 % pour le trimestre et de 5,2 % pour les neuf premiers mois en 2005 en comparaison avec les périodes correspondantes de l'exercice 2004. Ces hausses sont principalement attribuable à l'intensification des activités commerciales.

Marges

Compte tenu de ce qui précède, nos marges ont diminué, passant de 5,6 % en 2004 à 3,1 % en 2005 pour le trimestre; et de 7,2 % en 2004 à 5,2 % en 2005 pour les neuf premiers mois.

Secteurs géographiques

Amérique du Nord

Pour les périodes terminées le 31 juillet	Trois mois (en milliers de dollars)				Neuf mois (en milliers de dollars)			
	2005 \$	2004 \$	Écart \$	Écart %	2005 \$	2004 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	411 640	355 176	56 464	15,9	1 523 564	1 348 549	175 015	13,0
Dépenses d'exploitation	398 020	322 873	75 147	23,3	1 424 053	1 207 058	216 995	18,0
Marge	13 620	32 303	(18 683)	(57,8)	99 511	141 491	(41 980)	(29,7)

En Amérique du Nord, l'augmentation des revenus pour le trimestre et pour les neuf premiers mois est principalement attribuable à des hausses respectives de 12,0 % et de 14,1 % du nombre de voyageurs, dont l'effet a été annulé, en partie, par les pressions sur les prix dues à la concurrence en Ontario. La demande est demeurée forte tant sur les Caraïbes que sur l'Europe, mais a cependant diminué, pour le trimestre, sur la Floride.

Les pressions sur les prix et l'augmentation du prix du carburant ont eu un impact combiné défavorable sur les marges. Celles-ci sont passées de 9,1 % en 2004 à 3,3 % en 2005 pour le trimestre, et de 10,5 % en 2004 à 6,5 % en 2005 pour les neuf premiers mois.

Europe

Pour les périodes terminées le 31 juillet	Trois mois (en milliers de dollars)				Neuf mois (en milliers de dollars)			
	2005 \$	2004 \$	Écart \$	Écart %	2005 \$	2004 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	141 257	143 942	(2 685)	(1,9)	347 017	383 993	(36 976)	(9,6)
Dépenses d'exploitation	137 663	148 125	(10 462)	(7,1)	349 277	401 078	(51 801)	(12,9)
Marge	3 594	(4 183)	7 777	185,9	(2 260)	(17 085)	14 825	86,8

En Europe, les revenus et les dépenses du trimestre, en euros, ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cependant, la vigueur du dollar canadien vis-à-vis l'euro, comparativement au trimestre correspondant de 2004, a eu pour effet de diminuer nos revenus et nos dépenses lorsque convertis en dollars canadien. Malgré une baisse de 8,3 % du nombre de voyageurs pour le trimestre, comparativement à 2004, nous avons été en mesure de maintenir les prix de vente à des niveaux supérieurs à ceux de 2004. Ces prix de vente, combinés aux revenus additionnels générés par les sociétés acquises depuis le troisième trimestre 2004, nous ont permis de réaliser des revenus, en euros, supérieurs à ceux de la même période en 2004.

Pour les neuf premiers mois 2005, les revenus et les dépenses ont diminué en comparaison avec la période correspondante 2004. La baisse des revenus est attribuable à une diminution du nombre de passagers acheteurs de vol sec (les compagnies aériennes comptabilisent les passagers sur la base des segments de vol), qui découle de notre stratégie visant à ce que Look Voyages se retire de ce segment de marché, de même qu'à une diminution du nombre de voyageurs chez Look Voyages. Le nombre de passagers (vol sec) a ainsi diminué de 78,4 % pour le trimestre et de 85,2 % pour les neuf premiers mois, par rapport à 2004. Pour sa part, le nombre de voyageurs a diminué de 12,7 % pour les neuf premiers mois, toujours par rapport à 2004.

La demande pour les destinations situées dans le bassin de la Méditerranée, particulièrement en Grèce, et en Afrique a été plus forte au cours du présent trimestre et des neuf premiers mois 2005 comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation des revenus reliés à ces destinations, tant pour le trimestre que pour les neuf premiers mois, a cependant été compensée par la baisse de la demande et des ventes de voyages long-courriers de l'Europe vers les destinations des Caraïbes (forfaits).

Au chapitre des marges, nos activités européennes ont enregistré une amélioration de 7,8 millions de dollars au cours du trimestre, entraînant une marge positive pour un deuxième trimestre consécutif. En dépit de ce revirement, nous continuons de prévoir en 2005 une réduction de moitié de la perte enregistrée par Look Voyages en 2004. Sur une base cumulative, nos activités françaises continuent de produire une perte, mais nos marges se sont améliorées de 14,8 millions ou près de 87 % par rapport à 2004.

Amortissement

L'amortissement est calculé sur les immobilisations corporelles et les autres actifs, ces derniers constitués principalement de frais de financement à long terme et de frais de mise en exploitation.

L'amortissement a augmenté de 2,7 millions de dollars (40,7 %), passant de 6,6 millions à 9,3 millions de dollars pour le trimestre. Pour les neuf premiers mois, l'amortissement est passé de 25,6 millions en 2004 à 27,8 millions de dollars en 2005 soit une augmentation de 2,2 millions de dollars. Les augmentations, pour le trimestre et les neuf premiers mois, sont attribuables à l'adoption de la NOC-15 le 1^{er} novembre 2004, de même qu'à des acquisitions d'immobilisations corporelles effectuées pendant l'exercice. La NOC-15 nous amène à consolider certaines opérations de financement d'aéronefs qui en 2004 étaient traitées à titre de contrats de location-exploitation. En conséquence, nos soldes d'immobilisations corporelles générales et l'amortissement ont augmenté.

Intérêts

Les intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures sont demeurés relativement stable à 1,8 million de dollars pour le trimestre, et ce en dépit d'une dette supérieure au bilan, à cause de taux d'intérêts plus bas. Pour les neuf premiers mois, les intérêts en question ont augmenté de 2,8 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable à la NOC-15 et au rachat par anticipation de débetures au montant de 21,9 millions de dollars le 10 janvier 2005. Celui-ci a entraîné une charge non monétaire de 1,6 million de dollars attribuable à la différence entre la valeur nominale de l'obligation et sa valeur comptable à ce moment et une pénalité d'intérêt de 0,8 million de dollars. L'adoption de la NOC-15 a entraîné une augmentation de 101,8 millions de dollars de la dette au bilan en date du 1^{er} novembre 2004, et donc une augmentation des frais d'intérêt.

Les revenus d'intérêts et autres revenus ont augmenté de 1,0 million de dollars pour s'établir à 3,1 millions de dollars pour le trimestre. Pour les neuf premiers mois, ils se sont élevés à 9,8 millions de dollars, soit une hausse de 1,4 million de dollars. Ces augmentations résultent de soldes moyens d'encaisse plus élevés combinés à des taux de rendement également plus élevés comparativement à ceux de 2004. Pour les neuf premiers mois de 2004, les revenus d'intérêts et autres revenus incluaient une portion du dividende de 1,4 million de dollars déclaré par Star, soit 1,1 million.

Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme

Pour le trimestre, le gain de change est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur la dette supplémentaire affichée au bilan, laquelle découle de l'adoption de la NOC-15 le 1^{er} novembre 2004. Pour les neuf premiers mois, l'effet des taux de change a été défavorable et a résulté en une perte de change.

Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites

L'amélioration importante enregistrée pendant les neuf premiers mois est principalement attribuable au traitement comptable de notre placement dans Star. Nous avons cessé le 1^{er} février 2004 de comptabiliser Star à la valeur de consolidation. En conséquence, nous ne comptabilisons aucune quote-part des résultats de Star pour les neuf premiers mois de 2005, alors qu'une perte nette de 2,0 millions de dollars a été enregistrée à ce titre pour le trimestre terminé le 31 janvier 2004, alors que nous utilisons toujours la méthode de la valeur de consolidation.

Impôts sur les bénéfices

Notre provision pour impôts sur les bénéfices a atteint 9,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 juillet 2005, par rapport à 7,4 millions pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites, le taux d'imposition réel a été de 86,2 % pour le trimestre terminé le 31 juillet 2005 et de 36,5 % pour le trimestre terminé le 31 juillet 2004.

Pour la période de neuf premiers mois terminée le 31 juillet 2005, notre provision pour impôts sur les bénéfices a atteint 31,1 millions de dollars, par rapport à 36,8 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites, le taux d'imposition réel a été de 45,3 % pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005 et de 37,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours du troisième trimestre, nous avons radié un montant de 5,6 millions de dollars d'actifs d'impôts futurs, lequel avait été enregistré en se basant sur les pertes fiscales de nos activités françaises réalisées jusqu'au 31 juillet 2004 et pouvant être reportées. Cette radiation a été enregistrée à la suite de notre analyse des incidences comptables de notre entente concernant la vente de notre participation dans Star et par la probabilité que nos pertes fiscales inutilisées liées à nos activités françaises puissent nous permettre de réaliser des économies d'impôts dans le futur. Cependant, abstraction faite de la radiation d'actifs d'impôts futurs, et si nous avions comptabilisé le recouvrement d'impôt sur les pertes (incluant les coûts de restructuration) de nos activités françaises, notre taux d'imposition réel pour le trimestre 2005 aurait été de 32,8 % et celui de la période de neuf mois 2005 aurait été de 33,7 % comparativement à 36,4 % et 37,0 % pour les périodes correspondantes de 2004.

Pour le trimestre et les neuf premiers mois, la diminution du taux d'imposition réel est attribuable en partie à la réduction générale des taux d'imposition au Canada, de même qu'à une diminution de la valeur de certains écarts permanents non imposables.

Bénéfice net

En conséquence des éléments présentés dans la section *Activités consolidées*, nous affichons pour le troisième trimestre un bénéfice net de 0,8 million de dollars, soit 0,02 \$ par action, par rapport à un bénéfice net de 12,8 millions de dollars, soit 0,36 \$ par action lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les nombres moyens pondérés d'actions ordinaires en circulation utilisés pour calculer les montants par action sont 40 648 000 pour le troisième trimestre 2005 et 33 458 000 pour le troisième trimestre 2004.

Pour les premiers neuf mois, nous affichons un bénéfice net de 37,4 millions de dollars, soit 0,97 \$ par action en 2005, par rapport à un bénéfice net de 61,0 millions de dollars, soit 1,77 \$ par action en 2004. Les nombres moyens pondérés d'actions ordinaires en circulation utilisés pour calculer les montants par action sont 36 983 000 en 2005 et 33 185 000 en 2004.

Sur une base diluée, le bénéfice par action s'élève à 0,02 \$ pour le troisième trimestre de 2005, par rapport à 0,31 \$ en 2004; et à 0,90 \$ pour les premiers neuf mois 2005, par rapport à 1,49 \$ en 2004. Les nombres ajustés moyens pondérés utilisés pour calculer ces montants sont 41 510 000 (troisième trimestre 2005), 41 553 000 (troisième trimestre 2004), 41 759 000 (neuf premiers mois 2005) et 41 045 000 (neuf premiers mois 2004). (Voir la note 5 des États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

Pour les périodes terminées le 31 juillet	Trois mois (en milliers de dollars)			Neuf mois (en milliers de dollars)		
	2005 \$	2004 \$	Écart \$	2005 \$	2004 \$	Écart \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	49 569	66 023	(16 454)	81 331	195 690	(114 359)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 339)	(6 292)	953	(22 535)	(25 696)	3 161
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(5 238)	3 395	(8 633)	(29 105)	(28 143)	(962)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	38 992	63 126	(24 134)	29 691	141 851	(112 160)

Au 31 juillet 2005, la société disposait d'espèces et de quasi-espèces totalisant 498,2 millions de dollars (y compris 131,9 millions détenus en fiducie ou autrement réservés), par rapport à 468,6 millions de dollars (y compris 157,7 millions détenus en fiducie ou autrement réservés) au 31 octobre 2004. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement de 239,6 millions de dollars, soit un ratio de 1,5, par rapport à un fonds de roulement de 204,3 millions et un ratio de 1,5 au 31 octobre 2004. Nous avons aussi accès à des lignes de crédit non utilisées atteignant 11,8 millions d'euros.

L'actif total a augmenté de 179,9 millions de dollars (21,5 %), passant de 838,4 millions le 31 octobre 2004 à 1 018,3 millions le 31 juillet 2005. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des immobilisations corporelles de 109,4 millions de dollars à la suite de l'adoption de la NOC-15, une augmentation des espèces et quasi-espèces de 29,7 millions, une augmentation des débiteurs de 17,1 millions due à l'intensification des activités commerciales et à nos acquisitions de même qu'à une augmentation de l'impôt à recevoir, à cause d'un paiement de 20,3 millions de dollars, n'ayant aucune incidence sur les résultats, effectué en prévision d'une décision des autorités fiscales. L'avoir des actionnaires a augmenté de 45,5 millions de dollars, passant de 311,1 millions le 31 octobre 2004 à 356,6 millions de dollars le 31 juillet 2005. Cette augmentation découle principalement du bénéfice net de 37,4 millions de dollars réalisé pendant les premiers neuf mois 2005, de même que des changements apportés aux politiques comptables reliés à l'adoption de la NOC-15, qui expliquent un montant de 12,2 millions, tel que présenté dans nos états consolidés des bénéfices non répartis non vérifiés.

Activités d'exploitation

Pendant ce troisième trimestre, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 49,6 millions de dollars, comparativement à 66,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2004. Pour les neuf premiers mois 2005, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont été de 81,3 millions de dollars, par rapport à 195,7 millions de dollars pour la même période en 2004. Ces diminutions sont attribuables à des marges inférieures et à certains éléments hors caisse du fonds de roulement.

Ces derniers incluent, pour les neuf premiers mois 2005, un montant substantiellement supérieur au titre d'impôts à recevoir, dû au paiement effectué en prévision d'une décision des autorités fiscales, tel qu'évoqué plus haut, et un montant de créditeurs et charges à payer inférieur comparativement aux neuf premiers mois de 2004.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement ont été relativement stables tant pour le trimestre que pour les neuf premiers mois de 2005, par rapport à 2004. L'augmentation des remboursements de dépôts, pendant le trimestre, a principalement été contrebalancée par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations. Pour les neuf premiers mois de 2005, la vente d'immobilisations, dans la foulée du déménagement d'Air Transat à l'aéroport Montréal-Trudeau, combinée à une diminution de nos acquisitions d'entreprises ont annulé l'effet de l'augmentation des acquisitions d'immobilisations.

Activités de financement

En 2005, les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement ont été supérieurs de 8,6 millions de dollars pour le trimestre et de 0,9 million de dollars pour les neuf premiers mois, par rapport à 2004. Pour le trimestre, la variation provient principalement du rachat d'actions et des paiements de la dette à long terme et des obligations en vertu de contrats de location-acquisition. Pour les neuf premiers mois de 2005, l'effet combiné de la diminution de 29,5 millions de dollars des remboursements de la dette à long terme et des obligations en vertu de contrats de location-acquisition et de l'augmentation de la variation nette des autres passifs (4,3 millions comparativement à la période correspondante de 2004) a été annulée en partie par le rachat de débentures au montant de 21,9 millions de dollars en janvier 2005 et par le rachat d'actions de 12,6 millions de dollars.

Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 31 juillet 2005. Ces obligations s'élevaient à 110,5 millions de dollars au 31 juillet 2005 (33,2 millions de dollars au 31 octobre 2004). Les obligations qui ne sont pas considérées au passif sont réputées des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location-exploitation (y compris toute valeur résiduelle garantie)

La dette hors bilan qui peut être estimée s'élevait à environ 394,1 millions de dollars au 31 juillet 2005 (503,5 millions au 31 octobre 2004) et se détaille comme suit :

	Au 31 juillet 2005	Au 31 octobre 2004
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	18 486	17 663
Contrats de cautionnement	1 260	1 045
Contrats de location-exploitation		
Engagements en vertu de contrats de location-exploitation	374 361	415 832
Valeur résiduelle garantie	—	68 992
	394 107	503 532

La diminution importante qu'on note au chapitre des contrats de location-exploitation est attribuable à l'adoption de la NOC-15, qui a fait en sorte qu'une partie de la dette hors bilan se retrouve maintenant au bilan.

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location-exploitation sont établis afin de permettre à la société de louer certains actifs plutôt que de les acquérir.

Nous croyons que la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

Endettement

Au 31 juillet 2005, l'endettement avait diminué par rapport au 31 octobre 2004.

La dette au bilan a augmenté de 77,3 millions, passant de 33,2 millions à 110,5 millions de dollars, et notre dette hors bilan a diminué de 109,4 millions, passant de 503,5 millions à 394,1 millions de dollars, le tout représentant une diminution de la dette totale de 32,1 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2004. Comme nous l'avons évoqué, ce transfert de la dette hors bilan vers la dette au bilan découle de l'adoption de la NOC-15.

Déduction faite des espèces et quasi-espèces non détenues en fiducie ou autrement réservées, la dette nette de la société est passée de 225,9 millions le 31 octobre 2004 à 138,3 millions de dollars le 31 juillet 2005, soit une diminution de 38,8 %.

Nouvelle structure de capital et actions en circulation

Nouvelle structure de capital

Transat a mis en place deux nouvelles catégories d'actions en remplacement des actions ordinaires, tel que décrit dans le projet de clauses modificatrices qu'ont approuvé les actionnaires réunis en assemblée extraordinaire le 24 février 2005 (un total de 92,6 % des voix exprimées lors de l'assemblée l'a été en faveur de la proposition de modification). Ce changement à la structure de capital, qui a pris effet le 4 mars 2005, permet à Transat de s'assurer qu'elle continue de se conformer à la Loi sur les transports au Canada, laquelle exige des transporteurs aériens ou de leurs propriétaires qu'ils soient canadiens, à savoir qu'un maximum de 25 % des droits de vote rattachés à leurs actions votantes peuvent être détenus par des non-Canadiens.

Les modifications aux statuts de Transat ont principalement pour effet :

- D'autoriser la société à émettre un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B;
- De convertir chaque action ordinaire émise et en circulation qui est détenue ou contrôlée par un non-Canadien, au sens de la *Loi sur les transports au Canada*, en une action à droit de vote variable de catégorie A;
- De convertir chaque action ordinaire émise et en circulation qui est détenue et contrôlée par un Canadien, au sens de la *Loi sur les transports au Canada*, en une action à droit de vote de catégorie B.

Par la suite, les actions acquises par un non-Canadien seront automatiquement converties, si nécessaire, en actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions acquises par un Canadien seront automatiquement converties, si nécessaire, en actions de catégorie B.

Les actions à droit de vote variable de catégorie A, détenues par des non-Canadiens, confèrent un vote par action, sauf si le total des actions à droit de vote variable de catégorie A dépasse 25 % du total des actions votantes en circulation, ou 25 % des votes exprimés lors d'un scrutin, auxquels cas le droit de vote rattaché à chaque action diminue, de sorte à s'assurer que la totalité des actions à droit de vote variable de catégorie A représente au maximum 25 % du total des droits de vote. Les actions à droit de vote de catégorie B, détenues par des Canadiens, confèrent un droit de vote par action. Tous les autres privilèges rattachés aux actions demeurent les mêmes.

Les actionnaires ont également approuvé des modifications aux règlements no. 1999-1 et no. 2003-1, rendues nécessaires pour effectuer et implanter le changement de structure de capital. Le premier confère au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour mettre en oeuvre et appliquer les restrictions nécessaires quant au droit de propriété des actions. Le second prévoit les modalités qui rendront nécessaire, dans le futur, un vote des actionnaires par scrutin secret.

Aucun actionnaire n'a déclaré sa dissidence eu égard à la modification de la structure de capital.

Conformément aux règles de la Bourse de Toronto, les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B ont commencé à se négocier dès l'ouverture du marché le 1^{er} mars 2005, soit le deuxième jour ouvrable précédant la date de clôture des registres du 3 mars 2005.

Actions en circulation

Le 26 avril 2005, Transat a annoncé qu'elle avait complété le rachat de la totalité de ses débetures subordonnées non-garanties et convertibles portant intérêt au taux de 9 %, conformément à un avis de rachat déposé auprès des détenteurs le 24 mars 2005. À la suite du dépôt de l'avis de rachat, 5 755 198 actions ont été émises, résultant de la conversion.

Au 31 juillet 2005, il y a trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par les conseil d'administration.

Au 31 juillet 2005, il y avait 8 579 025 actions à droit de vote variable de catégorie A et 32 065 513 actions à droit de vote de catégorie B en circulation.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 13 juin 2005, la société a obtenu l'autorisation de la Bourse de Toronto de renouveler, pour une période de douze mois, son offre publique d'achat dans le cours normal des activités qui a pris fin le 14 juin 2005. Dans l'avis, qu'elle a déposé, la société a déclaré son intention d'acheter pour fins d'annulation un nombre maximal de 3 935 000 actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B de la société, lesquelles représentent moins de 10 % des actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B détenues dans le public. En date du 3 juin 2005, il y avait 7 970 922 actions à droit de vote variable de catégorie A et 32 602 040 actions à droit de vote de catégorie B émises et en circulation. De ce total, 39 351 600 actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B sont détenues dans le public.

Ce programme est conçu pour permettre à la société de procéder à l'achat de ses actions dans le cours normal des activités, quand la société estime que ses actions sont sous-évaluées par le marché.

Ces achats seront faits par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto conformément à leur politique sur les offres publiques d'achat dans le cours normal des activités. Le prix que la société paiera pour les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B correspondra au cours du marché au moment de l'acquisition plus le courtage. Les achats se termineront au plus tard le 14 juin 2006.

Au cours des neuf premiers mois, la société a racheté 549 800 actions à droits de vote, composées d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B, pour une contrepartie au comptant de 12,6 millions de dollars.

COMPTABILITÉ

Modifications comptables

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2005, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité 15 de l'ICCA (NOC-15), «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», de même que les modifications au chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation».

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, sans redressement des périodes antérieures, la NOC-15. Cette nouvelle note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. En règle générale, la NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux (le «principal bénéficiaire»).

Transat a conclu certaines opérations de financement d'aéronefs dans lesquelles elle a garanti une tranche de la valeur résiduelle à l'échéance du contrat de location comportant des structures d'accueil. Ces structures d'accueil sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables et la société en est le principal bénéficiaire. L'adoption de la NOC-15 a entraîné une augmentation de 12,2 millions de dollars des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2004, une augmentation de 116,0 millions de dollars des immobilisations corporelles, de même qu'une augmentation de 103,9 millions du passif, incluant 101,8 millions (83,4 millions \$ US) au titre d'obligations en vertu de contrats de location-acquisition. L'adoption de cette note d'orientation n'a eu aucun impact sur nos flux de trésorerie. Cependant, elle a eu pour effet d'augmenter notre bénéfice net de 0,5 million de dollars, soit 0,01 \$ par action (de base), pour le trimestre terminé le 31 juillet 2005, et de le diminuer de 3,7 millions de dollars, soit 0,10 \$ par action (de base), pour la période de neuf mois terminée à la même date.

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, avec redressement des périodes antérieures, les modifications contenues dans le chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA. Les modifications exigent que certaines obligations devant ou pouvant être réglées au moyen d'un instrument de capitaux propres de l'émetteur soient présentées comme des passifs. Auparavant, les composantes passif et capitaux propres liées à ces obligations devaient être comptabilisées séparément. L'application de ces modifications s'est traduite par le reclassement sur le bilan du 31 octobre 2004 d'un montant de 2,4 millions de dollars de la composante capitaux propres d'une débenture, présentée à l'avoir des actionnaires, à la rubrique *Débentures*, présentée au passif à long terme. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur le solde des bénéfices non répartis du 1^{er} novembre 2003. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice de base par action pour cette même période ni sur les flux de trésorerie. L'application de ces modifications n'a eu aucun effet significatif sur les résultats du second trimestre ou du premier semestre de l'exercice 2005.

AUTRES

Le 2 mars 2005, Transat a annoncé qu'un règlement, au montant total de 7,7 millions de dollars, avait été conclu le 1^{er} mars 2005 avec 175 passagers du vol TS 236, qui avait fait un atterrissage d'urgence aux Açores le 24 août 2001. Transat A.T. inc. et Air Transat n'encourent aucun déboursé dans le cadre de ce règlement, qui mettra fin à la procédure de recours collectif initiée en 2001. Cette entente met un point final au dossier du vol TS 236 et n'a aucun impact financier pour la société.

PERSPECTIVES

En Amérique du Nord, les réservations à destination de l'Europe pour le quatrième trimestre sont en hausse de près de 12 %, alors que la capacité de la société est supérieure d'environ 13 %. La société constate toujours des pressions sur les prix pour le quatrième trimestre, principalement à cause d'une vive concurrence sur les liaisons entre le Canada et le Royaume-Uni. En conséquence, en dépit d'une augmentation des réservations et en considérant la flambée du prix du carburant, la société s'attend au quatrième trimestre à des marges largement inférieures à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

En Europe, la situation de Look Voyages continue de s'améliorer et Transat se concentre sur la croissance du marché des forfaits. Les résultats de Look Voyages sont encourageants et la société ne voit aucune raison de modifier son pronostic par rapport à cette entreprise. Transat estime que la perte de Look Voyages sera réduite de plus de la moitié en 2005.

Avis

Les vérificateurs indépendants de la société n'ont pas effectué un examen de ces états financiers selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne l'examen des états financiers intermédiaires par le vérificateur de l'entité.



BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars) (non vérifiés)

	Au 31 juillet 2005 \$	Au 31 octobre 2004 [redressés – note 2] \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces [note 3]	498 244	468 553
Débiteurs	89 823	72 745
Impôt sur les bénéfices à recevoir	12 904	—
Actifs d'impôts futurs	697	586
Stocks	5 561	4 053
Frais payés d'avance	41 324	39 729
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	34 445	28 830
Total de l'actif à court terme	682 998	614 496
Dépôts	25 194	22 111
Actifs d'impôts futurs	3 878	10 656
Immobilisations corporelles [note 2]	202 482	93 128
Écarts d'acquisition	92 895	86 966
Autres actifs	10 896	11 032
	1 018 343	838 389
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	250 606	202 337
Impôts sur les bénéfices à payer	—	29 455
Dépôts de clients et revenus reportés	179 520	158 396
Déventures [note 4]	10 000	20 058
Versements sur les obligations en vertu de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an	3 231	—
Total du passif à court terme	443 357	410 246
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition [note 2]	94 093	—
Déventures [note 2]	3 156	13 156
Excédent de la provision pour remise en état des moteurs et cellules sur les dépôts	66 870	62 818
Part des actionnaires sans contrôle et autres passifs	30 760	24 036
Passif d'impôts futurs	23 472	17 027
	661 708	527 283
Avoir des actionnaires		
Capital-actions [note 5]	181 386	120 306
Déventures convertibles [note 6]	—	51 092
Bénéfices non répartis [note 2]	173 272	135 322
Surplus d'apport	374	118
Bons de souscription	1 187	3 994
Écarts de conversion reportés	416	274
	356 635	311 106
	1 018 343	838 389

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)
(non vérifiés)

	Périodes de trois (3) mois terminées les 31 juillet		Périodes de neuf (9) mois terminées les 31 juillet	
	2005	2004	2005	2004
	[redressés – note 2]		[redressés – note 2]	
	\$	\$	\$	\$
Revenus	552 897	499 118	1 870 581	1 732 542
Dépenses d'exploitation				
Coûts directs	261 606	239 763	960 368	881 091
Salaires et avantages sociaux	61 980	55 946	179 089	167 355
Commissions	36 526	35 344	160 512	150 334
Carburant d'aéronefs	58 020	34 465	137 790	89 079
Entretien d'aéronefs	23 922	24 405	71 064	72 152
Frais d'aéroport et de navigation	19 287	17 342	47 786	42 621
Loyer d'aéronefs	13 582	15 472	40 251	43 991
Autres	60 760	48 261	176 470	161 513
	535 683	470 998	1 773 330	1 608 136
	17 214	28 120	97 251	124 406
Amortissement	9 322	6 626	27 825	25 561
Intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures	1 762	1 723	8 703	5 887
Autres intérêts et frais financiers	598	613	1 379	1 731
Revenus d'intérêts	(3 123)	(2 152)	(9 765)	(8 377)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(2 225)	900	459	139
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites	(101)	(177)	(458)	1 451
	6 233	7 533	28 143	26 392
Bénéfice avant les postes suivants	10 981	20 587	69 108	98 014
Impôts sur les bénéfices (récupération)				
Exigibles	2 746	7 625	23 276	24 286
Futurs	6 634	(177)	7 814	12 520
	9 380	7 448	31 090	36 806
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	1 601	13 139	38 018	61 208
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(807)	(367)	(624)	(226)
Bénéfice net de la période	794	12 772	37 394	60 982
Bénéfice de base par action	0,02	0,36	0,97	1,77
Bénéfice dilué par action	0,02	0,31	0,90	1,49

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

(en milliers de dollars) (non vérifiés)

	Périodes de neuf (9) mois terminées les 31 juillet	
	2005	2004
	[redressés – note 2]	
	\$	\$
Bénéfices non répartis au début de la période, solde déjà reporté	135 322	70 336
Modification d'une convention comptable [note 2]	12 151	—
Bénéfices non répartis au début de la période	147 473	70 336
Bénéfice net de la période	37 394	60 982
Prime au rachat d'actions	(10 155)	(73)
Intérêts sur la composante capitaux propres de débetures, déduction faite des impôts y afférents de 648 \$ [1 066 \$ en 2004]	(1 440)	(2 382)
Bénéfices non répartis à la fin de la période	173 272	128 863

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)
(non vérifiés)

	Périodes de trois (3) mois terminées les 31 juillet		Périodes de neuf (9) mois terminées les 31 juillet	
	2005 [redressés – note 2] \$	2004 \$	2005 [redressés – note 2] \$	2004 [redressés – note 2] \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net de la période	794	12 772	37 394	60 982
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sortie (retrées) de fonds				
Amortissement	9 322	6 626	27 825	25 561
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(2 225)	900	459	139
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites	(101)	(177)	(458)	1 451
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	807	367	624	226
Impôts futurs	6 634	(177)	7 814	12 520
Intérêts sur des débetures [note 4]	—	207	1 807	619
Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions	159	—	334	—
Marge brute d'autofinancement	15 390	20 518	75 799	101 498
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation	29 435	34 402	1 479	74 816
Variation nette dans les dépôts, coûts et provision pour remise en état des moteurs et cellules	4 744	11 103	4 053	19 376
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	49 569	66 023	81 331	195 690
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Augmentation de dépôts	(1 511)	(3 771)	(7 421)	(8 499)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 976)	(5 267)	(24 977)	(14 512)
Dispositions d'immobilisations corporelles	—	—	5 001	—
Variation nette des autres actifs	(1 292)	1 300	(1 611)	(194)
Remboursement de dépôts	4 249	118	4 381	4 264
Espèces et quasi-espèces de sociétés acquises [note 7]	8 263	4 282	9 637	5 905
Contrepartie pour des sociétés acquises [note 7]	(6 072)	(2 954)	(7 545)	(12 660)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 339)	(6 292)	(22 535)	(25 696)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursement d'autres éléments de la dette à long terme et des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	(2 916)	(159)	(6 449)	(35 969)
Intérêts sur débetures convertibles	—	—	(2 868)	(2 300)
Produit de l'émission d'actions	1 837	3 360	9 588	6 210
Rachat d'actions	(5 339)	(90)	(12 605)	(90)
Produit de l'émission d'une débeture	—	—	—	3 156
Remboursement de débetures [note 4 et 6]	—	—	(21 900)	—
Variation nette des autres passifs	1 180	284	5 129	850
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(5 238)	3 395	(29 105)	(28 143)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	38 992	63 126	29 691	141 851
Espèces et quasi-espèces au début de la période	459 252	427 850	468 553	349 125
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	498 244	490 976	498 244	490 976

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

[Les montants sont exprimés en milliers à l'exception des actions ordinaires, des options, des bons de souscription et des montants par option et par action] [non vérifiés]

Note 1 : Base de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la société conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les états financiers intermédiaires et suivent les mêmes conventions et méthodes comptables que les plus récents états financiers annuels, à l'exception des modifications de conventions comptables décrites à la note 2. De l'avis de la direction, tous les ajustements nécessaires à une image fidèle sont reflétés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Ces ajustements sont normaux et récurrents. Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes inclus dans le rapport annuel de la société de l'exercice 2004.

Note 2 : Modifications de conventions comptables

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, sans redressement des périodes antérieures, la note d'orientation comptable «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables» [«NOC-15»] publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés [l'«ICCA»]. Cette nouvelle note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. En règle générale, la NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux (le «principal bénéficiaire»).

La société a conclu certaines opérations de financement d'aéronefs dans lesquelles elle a garanti une tranche de la valeur résiduelle à l'échéance du contrat de location comportant des structures d'accueil. Ces structures d'accueil sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables et la société en est le principal bénéficiaire. L'application de la NOC-15 s'est traduite par une augmentation des bénéfices non répartis de la société au 1^{er} novembre 2004 de 12 151 \$, par une augmentation des immobilisations corporelles de 116 009 \$ et par une augmentation du passif de 103 858 \$, dont 101 773 \$ [83 372 \$ US] pour les obligations en vertu de contrats de location-acquisition. L'application de cette note d'orientation n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie de la société. Cependant, elle a eu pour effet d'augmenter le bénéfice net de 484 \$ et le bénéfice de base par action de 0,01 \$ de la période de trois mois terminée le 31 juillet 2005 et de diminuer le bénéfice net de 3 743 \$ et le bénéfice de base par action de 0,10 \$ de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005.

Débetures

Le 1^{er} novembre 2004, la société a adopté rétroactivement, avec redressement des périodes antérieures, les modifications contenues dans le chapitre 3860 «Instruments financiers – informations à fournir et présentation» du Manuel de l'ICCA. Les modifications exigent que certaines obligations devant ou pouvant être réglées au moyen d'un instrument de capitaux propres de l'émetteur soient présentées comme des passifs. Auparavant, les composantes passif et capitaux propres liées à ces obligations devaient être comptabilisées séparément. L'application de ces modifications s'est traduite par le reclassement sur le bilan du 31 octobre 2004 d'un montant de 2 422 \$ de la composante capitaux propres d'une débeture, présentée à l'avoir des actionnaires, à la rubrique Débetures, présentée au passif à long terme. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur le solde des bénéfices non répartis du 1^{er} novembre 2003 mais a eu pour effet de diminuer le bénéfice net et la dépense d'intérêts sur la composante capitaux propres de débetures, présentée dans l'état consolidé des bénéfices non répartis, de la période de trois mois terminée le 31 juillet 2004 de 51 \$ et de 101 \$ pour la période de neuf mois terminée à la même date. Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les bénéfices de base par action pour ces mêmes périodes ni sur les flux de trésorerie. L'application de ces modifications n'a eu aucun effet significatif sur les résultats de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005.

Note 3 : Espèces et quasi-espèces

	Au 31 juillet 2005 \$	Au 31 octobre 2004 \$
Espèces et quasi-espèces	366 316	310 875
Espèces en fiducie ou autrement réservées	131 928	157 678
	498 244	468 553

Au 31 juillet 2005, les espèces en fiducie ou autrement réservées incluent 91 147 \$ [118 146 \$ au 31 octobre 2004] de fonds reçus de clients pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et 40 781 \$ [39 532 \$ au 31 octobre 2004] de fonds cédés en nantissement de lettres de crédit et de contrats de change.

Note 4 : Débetures

Le 10 janvier 2005, la société a procédé au rachat par anticipation de ses débetures dont la valeur nominale était de 21 865 \$. Ce rachat a entraîné un déboursé total de 30 009 \$, incluant les intérêts courus de 7 324 \$ et la pénalité de 820 \$, laquelle a été comptabilisée à la date de rachat. De plus, ce rachat par anticipation a entraîné une charge additionnelle non monétaire à la date de rachat de 1 644 \$ correspondant à la différence entre la valeur nominale de l'obligation et sa valeur comptable à ce moment.

Note 5 : Capital-actions

a) Capital-actions

Autorisé

Actions à droit de vote variable de catégorie A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens, lesquelles se voient conférer une voix par action à droit de vote variable de catégorie A sauf i) si le nombre d'actions à droit de vote variable de catégorie A émises et en circulation dépasse 25% du total des actions votantes émises et en circulation (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la *Loi sur les transports au Canada* [«LTC»]), ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions à droit de vote variable de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée dépasse 25% (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action à droit de vote variable de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions à droit de vote variable de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25% (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions à droit de vote variable de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25% (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action à droit de vote variable de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur si : i) l'action à droit de vote variable de catégorie A est ou devient détenue et contrôlée par un Canadien; ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B, participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens, lesquels se voient conférer une voix par action à droit de vote de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la société.

Chaque action à droit de vote de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote variable de catégorie A, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si l'action à droit de vote de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien.

Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Émis et en circulation

Le 4 mars 2005, le capital-actions ordinaires a été restructuré en deux catégories de titres : des actions à droit de vote variable de catégorie A et des actions à droit de vote de catégorie B. Chaque action émise et en circulation qui n'était pas détenue ou contrôlée par un Canadien a été convertie en une action à droit de vote variable de catégorie A du capital-action de la société et annulée. Chaque action émise et en circulation qui était détenue et contrôlée par un Canadien a été convertie en une action à droit de vote de catégorie B du capital-action de la société et annulée. Immédiatement après la conversion, les nombres d'action à droit de vote variable de catégorie A et d'action à droit de vote de catégorie B s'élevaient à 7 818 212 et 27 228 227 respectivement. Les actions ordinaires non-émises de la société ont été annulées et les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B ont été substituées aux fins de l'exercice de tout droit de souscription, d'achat ou de conversion visant les actions ordinaires ainsi annulées.

Les modifications touchant les actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B ont été les suivantes :

	Période de neuf (9) mois terminée le 31 juillet 2005	
	Nombre d'actions	Montant (\$)
Solde au 31 octobre 2004	33 954 825	120 306
Émission de la trésorerie	13 873	310
Exercice d'options	423 009	2 825
Conversion de bons de souscription	967 550	9 338
Conversion de débetures	5 835 081	51 057
Rachat d'actions	(549 800)	(2 450)
Solde au 31 juillet 2005	40 644 538	181 386

Au 31 juillet 2005, les nombres d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B s'élevaient respectivement à 8 579 025 et 32 065 513.

Rachats d'actions

Le 13 juin 2005, la société a renouvelé, pour une période de douze mois, son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités. Ce renouvellement vise de racheter pour fins d'annulation jusqu'à un maximum de 3 935 000 actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B de la société, représentant moins de 10 % des actions à droit de vote variable de catégorie A et à droit de vote de catégorie B détenues dans le public à la date du dépôt de l'offre. Les actions seront rachetées au cours du marché plus les frais de courtage. Conformément à son offre publique de rachat, la société a racheté, au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005, un total de 549 800 actions à droit de vote, composé d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B, pour une contrepartie au comptant de 12 605 \$.

b) Options

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2004	1 125 678	7,69
Exercées	(423 009)	6,49
Attribuées	127 383	22,27
Solde au 31 juillet 2005	830 052	10,54
Options pouvant être exercées au 31 juillet 2005	398 373	7,66

Information pro forma sur la juste valeur des options d'achat d'action

Avant le 1^{er} novembre 2003, la société comptabilisait les options attribuées en vertu de son régime d'options d'achat d'actions à titre d'opérations portant sur les capitaux propres. Le tableau suivant présente l'incidence sur les états financiers de la société si celle-ci avait comptabilisé les options attribuées entre le 1^{er} novembre 2002 et le 31 octobre 2003 au moyen de la méthode de la juste valeur. Les données pro forma ne donnent pas effet aux options d'achat d'actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2002.

	Période de trois (3) mois terminée le 31 juillet 2005 \$	Période de neuf (9) mois terminée le 31 juillet 2005 \$
Bénéfice net	794	37 394
Rajustement – Rémunération à base d'actions	(73)	(219)
Bénéfice net pro forma	721	37 175
Bénéfice de base par action pro forma	0,02	0,97
Bénéfice dilué par action pro forma	0,02	0,89

c) Bons de souscription

	Nombre de bons de souscription	Montant (\$)
Solde au 31 octobre 2004	1 377 025	3 994
Exercés	(967 550)	(2 807)
Solde au 31 juillet 2005	409 475	1 187

d) Bénéfice par action

Les bénéfices de base par action et les bénéfices dilués par action ont été calculés comme suit pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 juillet 2005 et 2004 :

[en milliers, sauf les montants par action]

	Périodes de trois (3) mois terminées les 31 juillet		Périodes de neuf (9) mois terminées les 31 juillet	
	2005 \$	2004 \$	2005 \$	2004 \$
Numérateur				
Bénéfice net	794	12 772	37 394	60 982
Intérêts sur débetures convertibles	—	(808)	(1 440)	(2 382)
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions à droit de vote	794	11 964	35 954	58 600
Intérêts sur débetures convertibles	—	808	1 440	2 382
Intérêts sur débetures pouvant être régliées en actions à droit de vote	—	68	96	146
Bénéfice servant au calcul du bénéfice dilué par action	794	12 840	37 490	61 128
Dénominateur				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	40 648	33 458	36 983	33 185
Débetures convertibles	—	5 841	3 566	5 841
Débetures pouvant être réglées en actions à droit de vote	—	315	128	256
Options d'achat d'actions	570	1 052	568	982
Bons de souscription	292	887	514	781
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du bénéfice dilué par action	41 510	41 553	41 759	41 045
Bénéfice de base par action	0,02	0,36	0,97	1,77
Bénéfice dilué par action	0,02	0,31	0,90	1,49

Les débetures pouvant être réglées en actions à droit de vote n'ont pas été pris en compte dans le calcul du bénéfice dilué par action de la période de trois mois terminée le 31 juillet 2005. L'incidence potentielle de ces titres sur le dénominateur est de 133 800 actions.

Note 6 : Débetures convertibles

Le 24 mars 2005, la société a déposé un avis de rachat auprès des détenteurs de ses débetures subordonnées, non garanties et convertibles. Conformément à cet avis, la société a, le 25 avril 2005, racheté à leur valeur nominale 35 \$ de ces débetures, représentant la totalité des débetures en circulation à cette date. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005, mais préalablement à la date de rachat, un montant de 51 057 \$ de débetures convertibles a été converti en 5 835 081 actions à droit de vote, composées d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B.

Note 7 : Acquisitions et disposition d'entreprises

Le 1^{er} novembre 2004, la société a acquis une participation de 70 % dans Air Consultants Europe [«ACE»], un voyageur expéditif néerlandais, pour une contrepartie au comptant de 1 050 € [1 634 \$]. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Un écart d'acquisition de 1 639 \$ a été constaté à la suite de cette opération. Les résultats de ACE ont été consolidés à compter de la date d'acquisition.

Le 1^{er} mai 2005, la société a acquis une participation de 50.1% dans Travel Superstore Inc., une société canadienne exploitant un réseau d'agences de voyages, pour une contrepartie au comptant de 4 478 \$. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Un écart d'acquisition de 2 799 \$ a été constaté à la suite de cette opération. Les résultats de Travel Superstore Inc. ont été consolidés à compter de la date d'acquisition.

Le 26 juin 2005, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Bennett Voyages, un voyageur expéditif français, pour une contrepartie au comptant de 1 773 € [2 629 \$]. Un écart d'acquisition de 2 183 \$ a été constaté à la suite de cette opération. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de Bennett Voyages ont été consolidés à compter de la date d'acquisition.

Le 6 juin 2005, la société a annoncé qu'elle avait conclu une entente pour vendre sa participation de 44,27 % dans Star Airlines pour une contrepartie au comptant de 4 500 €, sous réserve de l'approbation des autorités françaises. La vente devrait être approuvée avant la fin de l'exercice et le gain résultant de cette transaction sera enregistré à cette date.

Note 8 : Coûts de restructuration

Restructuration 2004

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la société a mis en œuvre un programme de restructuration visant à changer la structure de gestion et à repositionner sa filiale Look Voyages S.A. Les coûts de restructuration relativement à ce programme ont été comptabilisés au cours de ce même exercice.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration 2004 pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005.

	Prestations de cessation d'emploi \$	Frais de résiliation de contrats \$	Autres coûts \$	Total \$
Solde au 31 octobre 2004	4 590	2 526	1 115	8 231
Montant engagé au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005	—	—	—	—
Cumul des prélèvements :				
Monétaire	3 370	1 017	189	4 576
Non monétaire	—	—	—	—
Écart de conversion	(19)	21	36	38
Solde au 31 juillet 2005	1 239	1 488	890	3 617

Restructuration 2003

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003 et à la suite de l'élaboration d'un programme de restructuration, la société a procédé à des changements au niveau de sa structure de gestion ainsi qu'à une réorganisation qui touchait la nature et le dosage de ses activités en France et au Canada. Les coûts de restructuration relativement à ce programme ont été comptabilisés au cours de ce même exercice.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration 2003 pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005.

	Prestations de cessation d'emploi \$	Frais de résiliation de contrats \$	Autres coûts \$	Total \$
Solde au 31 octobre 2004	3 273	50	393	3 716
Montant engagé au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2005	—	—	—	—
Cumul des prélèvements :				
Monétaire	1 647	50	393	2 090
Non monétaire	—	—	—	—
Solde au 31 juillet 2005	1 626	—	—	1 626

Note 9 : Informations sectorielles

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états consolidés des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement en Amérique du nord et en Europe.

	Période de trois (3) mois terminée le 31 juillet 2005			Période de neuf (9) mois terminée le 31 juillet 2005		
	Amérique du nord \$	Europe \$	Total \$	Amérique du nord \$	Europe \$	Total \$
Revenus	411 640	141 257	552 897	1 523 564	347 017	1 870 581
Dépenses d'exploitation	398 020	137 663	535 683	1 424 053	349 277	1 773 330
	13 620	3 594	17 214	99 511	(2 260)	97 251
Amortissement	8 543	779	9 322	25 294	2 531	27 825
Acquisition d'immobilisations corporelles et écarts d'acquisition ¹	8 908	68	8 976	23 977	1 000	24 977
				239 456	55 921	295 377
	Période de trois (3) mois terminée le 31 juillet 2004			Période de neuf (9) mois terminée le 31 juillet 2004		
	Amérique du nord \$	Europe \$	Total \$	Amérique du nord \$	Europe \$	Total \$
Revenus	355 176	143 942	499 118	1 348 549	383 993	1 732 542
Dépenses d'exploitation	322 873	148 125	470 998	1 207 058	401 078	1 608 136
	32 303	(4 183)	28 120	141 491	(17 085)	124 406
Amortissement	5 619	1 007	6 626	22 231	3 330	25 561
Acquisition d'immobilisations corporelles et écarts d'acquisition ²	5 267	—	5 267	13 429	1 083	14 512
				127 485	52 609	180 094

¹ Au 31 juillet 2005

² Au 31 octobre 2004

Note 10 : Garanties

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations telles que contrats de location-exploitation, lettres de crédit irrévocables et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 4, 10, 11,13 et 21 des états financiers consolidés vérifiés 2004 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

Lettres de crédit irrévocables

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services touristiques, tels que chambres d'hôtel, qu'elle s'est engagée à payer, peu importe qu'elle les vende ou non. Ces ententes, qui portent sur des blocs de services touristiques considérables, sont généralement émises pour un an et sont renouvelables. La société a également remis aux organismes provinciaux de réglementation de l'Ontario et de la Colombie-Britannique des lettres de crédit garantissant certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 juillet 2005, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 18 486 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

Contrats de cautionnement

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 juillet 2005, le montant total de ces garanties s'élevait à 1 260 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes.

Au 31 juillet 2005, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

